Habitat Gallo-romain et aménagements périphériques : l'exemple d'Aubarnes à Tresques (Gard)

Par Loïc BUFFAT *
et Hervé PETITOT **
Avec la collaboration de Christian LAROZAS

Résumé : La vallée de la Tave, ensemble géographique d'environ 180 km² situé en rive droite du Rhône, est l'objet, depuis 1991, d'une recherche sur l'occupation du sol depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen-Age. L'étude des gisements gallo-romains et alto-médiévaux constitue un axe de recherche privilégié dans le cadre de ce programme. Prospections et fouilles sont menées conjointement, dans le but d'appréhender plus finement l'évolution des formes et de l'économie des habitats de ce terroir.

Cet article présente les résultats d'une étude menée sur l'un des nombreux sites gallo-romains connus dans la région, l'établissement d'Aubarnes à Tresques, dont nous avons pu, en 1994, explorer partiellement la périphérie dans le cadre d'un sauvetage urgent. Les niveaux fouillés ont livré des contextes céramiques homogènes datant de la fin de l'Antiquité. L'analyse de ceux-ci laisse entrevoir certaines spécificités des vaisseliers tardo-antiques locaux. L'étude de l'habitat, situé une trentaine de mètres à l'ouest, permet de s'interroger sur la nature des ensembles de faible superficie tel que celui d'Aubarnes, fréquemment rencontrés en prospection, mais pour lesquels aucune interprétation satisfaisante ne peut encore être avancée[1].

I. CONDITIONS DE L'INTERVENTION

Lors de prospections de surface menées sur la commune de Tresques (fig. 1) en 1992, une concentration de céramique d'une surface d'environ 200 m², particulièrement dense en mobilier gallo-romain (vaisselle, *tegulae*, *imbrices*), avait été repérée dans la parcelle AM 258, au lieu-dit Aubarnes (Petitot, 1992).

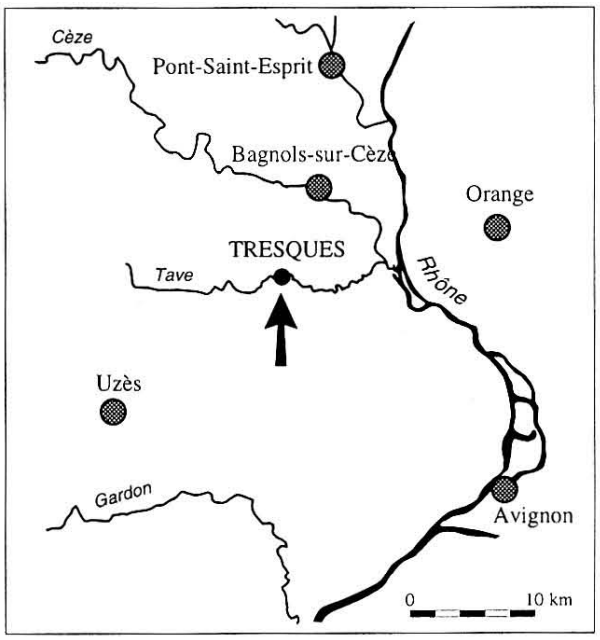

Fig. 1 — Localisation de la commune de Tresques par rapport au Rhône.

Ce site de taille modeste (fig. 2), situé à proximité d'un habitat gallo-romain, avait été interprété comme un dépotoir. L'étude du matériel révélait une forte homogénéité du mobilier céramique, datable de la fin du IVe et du début du Ve s (Buffat,1994, 46-47).

En début décembre 1994, le groupe archéologique de la vallée de la Tave fut informé que la parcelle AM 258 allait être défoncée. Une fouille de sauvetage fut alors entreprise, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon et Monsieur Guy Teissier[2] (Tresques), propriétaire du terrain.

*/** Local d'Archéologie, Mairie de Tresques, F-30200 Tresques.

1/ Cet article a bénéficié des remarques de Chr. Pellecuer, qu'il nous est agréable de remercier ici.

2/ Nous remercions M. G. Teissier de nous avoir donné l'autorisation de fouiller sur son terrain ainsi que la mairie de Tresques qui a mis à notre disposition un tracto-pelle pour reboucher le chantier.

II. LA FOUILLE

La fouille, qui s'est déroulée du 04 au 08 décembre[3], a eu pour objectif, d'une part, de vérifier l'interprétation de la prospection de surface, d'autre part, de recueillir des céramiques à des fins typologiques.

Sept sondages manuels ont été réalisés (fig. 3). Cinq n'ont livré que des fragments épars de *tegulae*, d'*imbrices* et de céramiques diverses (sondages 1, 3, 5, 6 et 7). Seuls les sondages 2 et 4 se sont avérés positifs. Ils ont révélé un dépotoir (sondage 4) et trois fosses comblées (sondage 2).

II.1. Le sondage 2[4]

Ce sondage mesure 4 x 2,50 m. Il a été agrandi dans sa partie sud-est afin de cerner l'étendue exacte des structures archéologiques (fig. 3 et 4).

Sous le niveau de culture (us1), un amas de pierres calcaires et de tuiles romaines a été cerné (us2). Cet amas s'est avéré correspondre à la partie supérieure du comblement de trois fosses. Etant donné les délais, une seule d'entre elles a pu être fouillée (fosse 1).

La fosse 1

Elle a été mise au jour dans la partie nord du sondage. Creusée dans le substrat (sable très compact), son diamètre moyen est d'environ 1,40 m au sommet et de 0,40 m au fond. Ses parois sont régulières et évasées. Conservée sur une profondeur d'environ 1 m, son comblement (us2) est constitué essentiellement de pierres calcaires et de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), mêlées à un sédiment sablo-limoneux brun foncé.

Les fosses 2 et 3

Faute de temps, ces deux fosses n'ont pu être que partiellement dégagées. Nous avons toutefois pu constater que leur remplissage était identique à celui

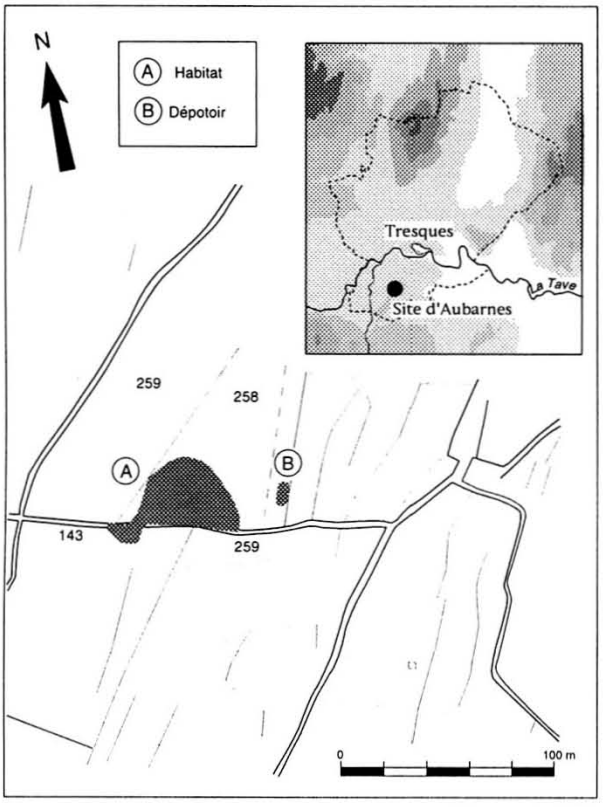

Fig. 2 — Localisation de l'habitat et du dépotoir d'Aubarnes sur la commune de Tresques et sur extrait de carte cadastrale.

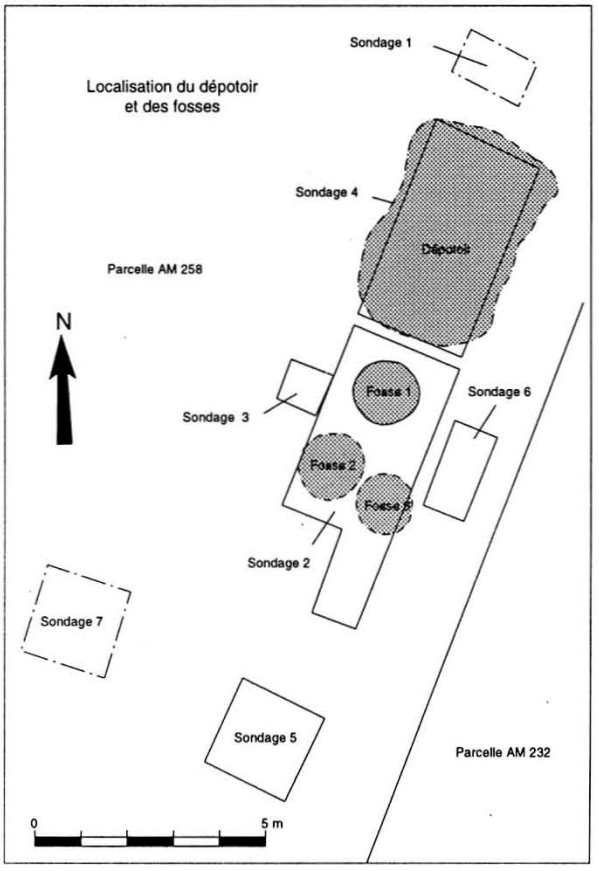

Fig. 3 — Plan de la fouille.

3/ Outre les auteurs, l'équipe de fouille était composée de N. Chardenon, S. Gaillac, M. Gomez, C. Lagnès, S. Montrognon, R. Platon, A. Raux et P. Rascalou.

4/ Les références typologiques utilisées pour les céramiques communes sont empruntées au «Dicocer» (Py dir. 1993). Pour les céramiques fines et les amphores nous avons conservé les dénominations classiques.

de la fosse 1 (sédiment brun contenant des *tegulae*, des *imbrices*, des éclats de blocs calcaires). Peu de mobilier céramique a pu être recueilli. Quelques fragments d'amphore africaine et d'amphore hispanique (Bétique, Lusitanie) ont été cependant reconnus. Ils attestent la contemporanéité du remplissage des fosses 2, 3 et de la fosse 1.

Le mobilier issu des 3 fosses est peu abondant :

- luisante : 5 fr. dont 1 bol Lamb. 1/3.
- commune claire engobée : 4 fr. dont 1 bol CL-ENG B11 et 1 plat CL ENG C2.
- commune oxydante micacée/ à engobe micacé : 14 fr. dont 2 urnes COM-E-M A3, 1 plat COM-E-M C2 et 1 urne de type indéterminé.
- commune à pisolithes à cuisson oxydante : 5 fr. dont 1 marmite PISO B5f.
- commune kaolinitique : 11 fr. dont 1 urne KAOL A24.
- lampe à huile : 1 fr. à pâte calcaire de type Deneauve XI B (Deneauve,1969).
- amphore africaine : 59 fr.
- amphore hispanique (Bétique, Lusitanie) : 18 fr.
- amphore indéterminée : 1 fr.

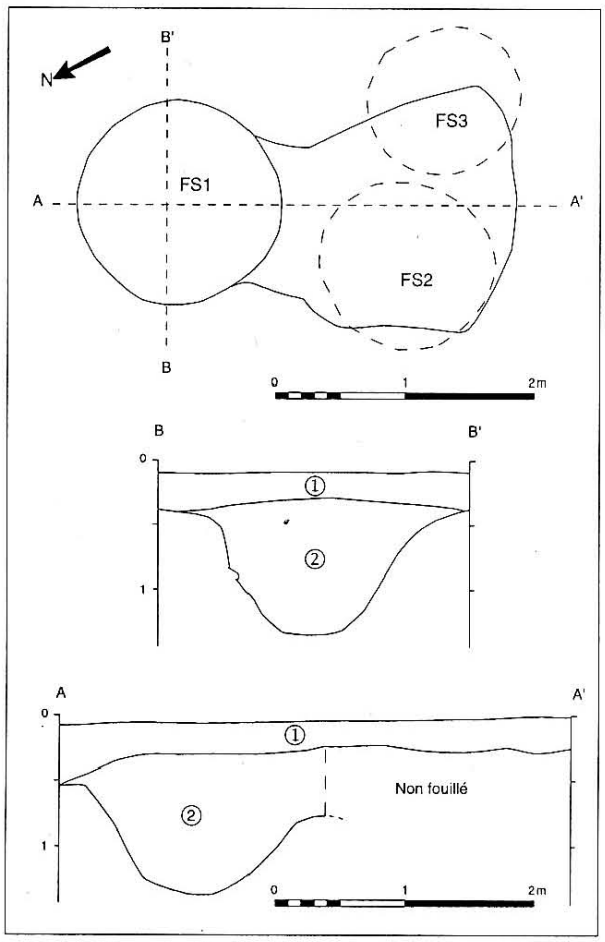

Fig. 4 — Plan de détail et coupes stratigraphiques du sondage 2.

II.2. Le sondage 4

Implanté immédiatement au nord du sondage 2 (fig. 3), ce sondage mesure 4,50 x 2,50 m. La fouille a permis de mettre en évidence une couche archéologique perturbée (us3), de couleur sombre, riche en charbons de bois et contenant des *tegulae*, des *imbrices*, 4 monnaies et une quantité importante de fragments de céramique (total : 724). Situé dans les 30 premiers centimètres, ce niveau a été bouleversé lors d'un labour profond.

Le mobilier qui en provient appartient manifestement à un dépotoir (fig. 5-7) :

- luisante : 60 fr. dont 1 plat Pernon 2, 1 bol proche du type Lamb. 3/8 (fig. 5, n°1), 2 bols Lamb. 1/3 (n°2), 2 mortiers Lamb. 45 (n°3), 1 gobelet Pernon 61, 1 gobelet Lamb. 14/26 (n°4), 1 gobelet Pernon 70, 1 gobelet Lamb. 28, 1 cruche Pernon 95 (n°5) et 2 bols de forme indéterminée (n°6, 7).
- claire D : 3 fr. dont 1 assiette Hayes 61A (n°8) et 1 fragment d'assiette à décor estampé (fig. 7, n°42) de style Hayes A (Hayes,1972)
- sigillée sud gauloise : 2 fonds .
- commune claire récente : 18 fr. dont 1 plat proche du type CL-ENG C2 (fig. 5, n°9).
- commune claire engobée : 49 fr. dont 3 bols CL-ENG B11 (n°10, 11, 14), 1 cruche à col évasé (n°12), 2 plats CL-ENG C2 (n°13) et 3 bols de forme indéterminée (n°15, 16).
- commune claire engobée grise : 1 fr.
- commune kaolinitique : 97 fr. dont 1 urne fermée à bord en bandeau et à gorge interne (fig. 2, n°17), 1 urne proche de la forme COM-E-M A3 (n°18) et 1 urne proche de la forme KAOL A12 (n°19). Quelques fragments plus tardifs, visiblement intrusifs, ont été distingués, notamment 1 bord de type 6a (typologie Cathma,1993) datable des VIe-VIIe siècles.
- commune oxydante micacée/ à engobe micacé : 270 fr. dont 8 urnes COM-E-M A3 (n°20-24), 14 marmites COM-E-M B2 (n°25-33), 9 plats COM-E-M C2 (n°34-37) et une urne munie d'une anse (n°38).
- commune à pisolithes à cuisson oxydante : 7 fr. dont 1 urne PISO A13 (n°40), 1 marmite PISO B5d (n°39) et 1 marmite PISO B5f (n°41).
- sableuse engobée : 12 fr.
- amphore africaine : 99 fr. dont 2 amphores Keay XXV (fig. 7, n°43-44).
- amphore hispanique (Bétique, Lusitanie) : 77 fr.
- amphore tarraconnaise : 2 fr.
- amphore gauloise : 1 fr.
- amphore italique : 1 fr.
- céramique indéterminée : 8 fr. dont 3 fines et 5 communes.
- amphore indéterminée : 19 fr.
- divers : 24 fr. os animal, 9 fr. de fer, 5 fr. de verre.

Quatre petits bronzes[5] ont été trouvés dans le dépotoir remanié (us3). Deux de ces monnaies datent du règne de Constance II (337, 361), une de celui de Constantin II le jeune (337, 340) et une de celui de Constantin I le grand (307, 337) :

• Constance II (337, 361) : CONSTANTIVS PF AVG. Son buste lauré et drapé et cuirassé à droite

R/ VICTORIAE DD AUGG Q NN. Deux victoires debout en face l'une de l'autre, tenant chacune une couronne et une palme.

• Constance II (337, 361) : D.N. CONSTANTIVS P.F. AVG. Son buste diadèmé est drapé à droite.

R/ FEL. TEMP. REPARATIO. Soldat en fureur debout à gauche, tenant un bouclier de la main gauche, perçant de sa haste et poussant du pied un ennemi qui est tombé par dessus son cheval.

• Constantin II le jeune (337, 340) : CONSTANTIVS IVN NOB C. Son buste lauré et drapé et cuirassé à droite.

R/ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats casqués debout, tenant chacun une haste et appuyés sur leurs boucliers. Entre eux une enseigne militaire.

• Constantin I le grand (307, 337) : CONSTANTINVS AVG. Sa tête laurée à droite.

R/ SARMATIA DEVICTA. Victoire marchant à pas précipités à droite, tenant une palme de la main droite et un trophée de la main gauche.

II.3. Datation

La présence de céramique à pisolithes, inconnue avant les années 350, fournit un *terminus post-quem* à ces deux ensembles. Parallèlement, l'abondance de la céramique oxydante micacée semble être un bon argument pour situer le *terminus ante quem* vers 400. Cette production tend effectivement à se raréfier dans les contextes régionaux à partir du début du Ve s. C'est la cas en particulier sur la *villa* de Mayran (Buffat, Petitot, à paraître). Au vu de la typologie de la céramique à pisolithes, on sera tenté de resserrer la datation au dernier tiers du IVe s. En effet, les formes représentées dans le dépotoir et les fosses (PISO A13, B5d et B5f) ne semblent apparaître qu'à partir des années 370 (Py dir., 1993, 529, 530).

II.4. Interprétation des fosses

Il semble que l'on puisse interpréter les 3 fosses comme des silos (stockage de céréales, de semences, de tubercules...). L'hypothèse de fosses à *dolia*, évoquée sur le terrain, ne résiste pas à un examen attentif. Les creusements n'ont en effet livré aucun fragment de *dolium* en place. Par ailleurs, la fosse 2, rapidement observée, présentait un profil ampoulé

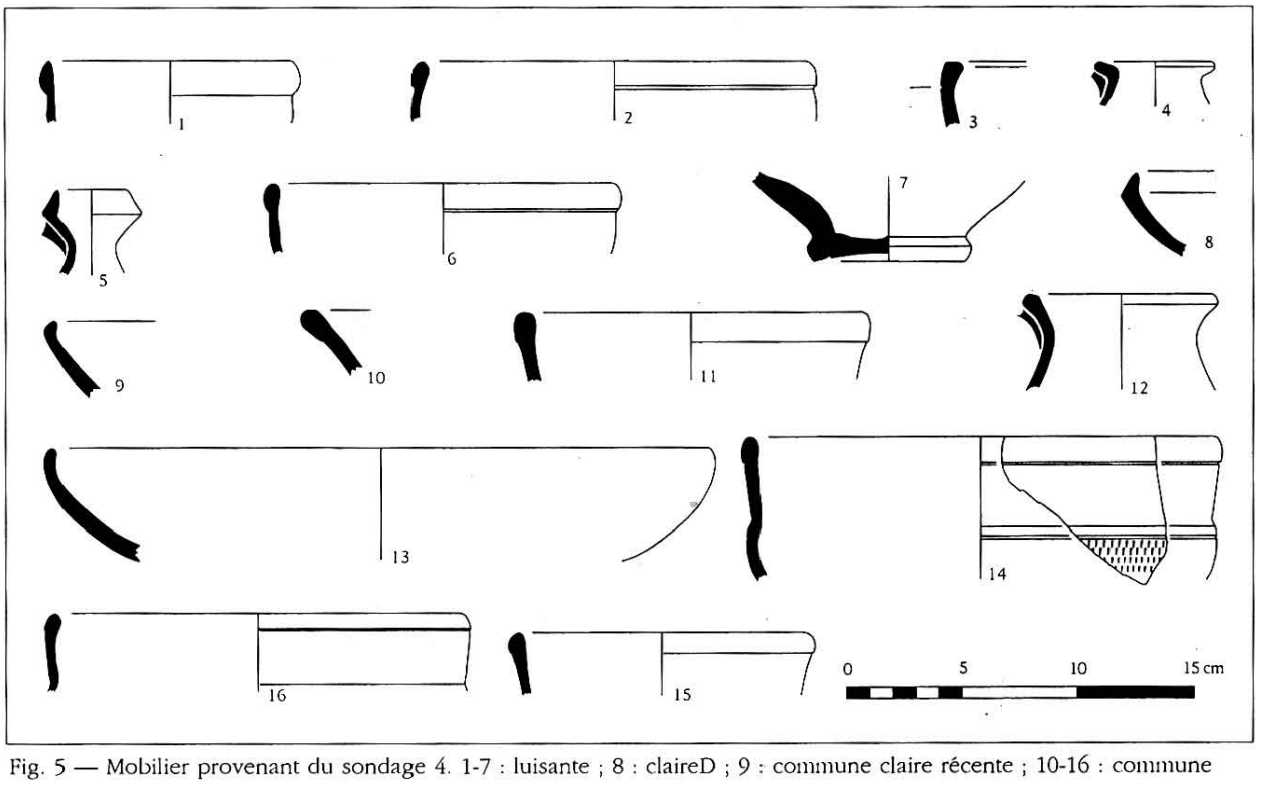

Fig. 5 — Mobilier provenant du sondage 4. 1-7 : luisante ; 8 : claireD ; 9 : commune claire récente ; 10-16 : commune claire engobée.

5/ Identification Chr. Larozas.

caractéristique des fosses à grains[6].

Les fosses d'ensilage, très courantes durant la Protohistoire et le haut Moyen-Age, (Garcia, 1987 ; Raynaud, 1990) restent assez rare pendant l'époque romaine. Durant cette période, il semble que les agriculteurs aient préféré d'autres solutions de stockage (greniers, *dolia*, coffres en bois, paniers ou encore sacs). On s'interroge sur la possibilité d'une disparition de l'ensilage souterrain entre Ier et IIIème s.[7] (Raynaud,1990, 94). En effet, les seuls exemples connus en Languedoc oriental se rattachent tous au Bas-Empire : Lunel-Viel (*Ibid.*, 20, 79), Le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Raynaud 1984, 111-119). Les fosses d'Aubarnes pourraient donc constituer de nouveaux exemples à verser au dossier de l'ensilage souterrain durant la période tardo-antique.

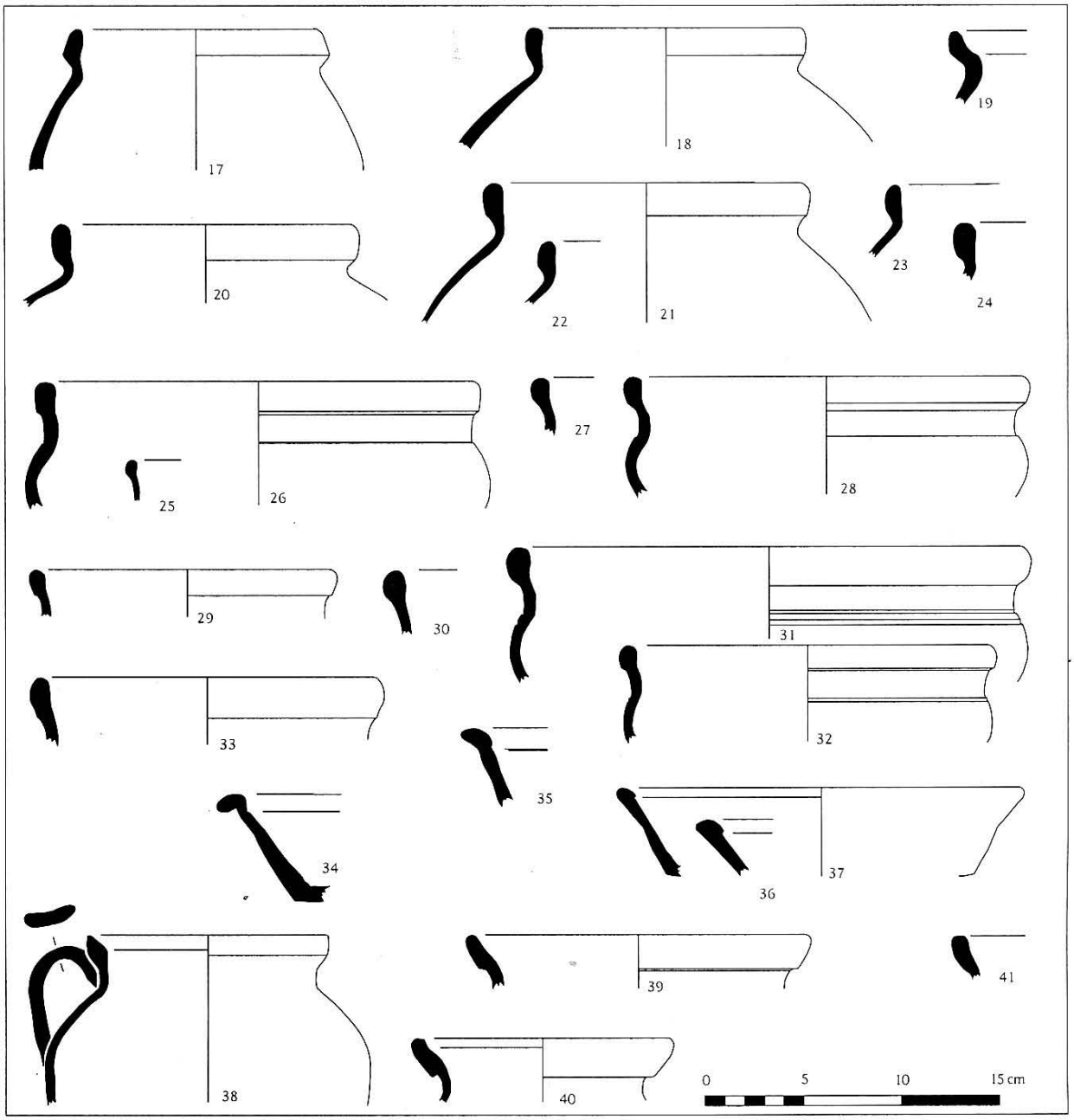

Fig. 6 — Mobilier provenant du sondage 4. 17-19 : kaolinitique oxydante ; 20-38 : commune oxydante micacée/à engobe micacée ; 39-41 : commune à pisolithes à cuisson oxydante.

6/ Cette fosse a été fouillée en urgence alors que le tracteur commençait le défonçage de la parcelle. De fait, nous n'avons pu en faire de relevé précis.

7/ Le seul exemple réellement probant de silo du Haut Empire que nous avons pu recenser a été mis au jour en Espagne à l'Olivet d'En Pujol (Casa i Genover 1989, 106).

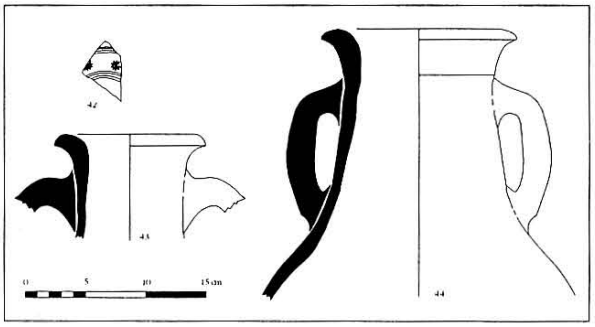

Fig. 7 — Mobilier provenant du sondage 4. 42 : claire D ; 43-44 : amphore africaine.

III. COMPARAISON AVEC LES DONNÉES DE LA PROSPECTION PRÉALABLE

D'un point de vue méthodologique, il est intéressant de confronter les données de la prospection préalable à celles de la fouille, pour mesurer la fiabilité de l'analyse de surface.

L'interprétation proposée à l'issue de la prospection s'avère exacte, mais reste néanmoins incomplète. La concentration de mobilier «très dense et bien localisée», avait été considérée lors des ramassages comme un «probable dépotoir de l'habitat voisin» (Buffat 1994, 46). La présence de silos n'était par contre pas soupçonnée.

Le matériel retrouvé en surface (*supra*) correspond assez fidèlement à celui retrouvé en fouille (fig. 8). Quelques recollages entre tessons de prospection et tessons de fouille ont d'ailleurs été effectués. Dans les deux cas, les proportions entre les différentes catégories de céramique sont du même ordre : la claire B/luisante domine le répertoire des céramiques fines, la céramique oxydante micacée est nettement majoritaire parmi les communes et les productions africaines omniprésentes parmi les amphores.

La datation livrée par la fouille ne contredit pas celle proposée à l'issue de la prospection. Le dépotoir était néanmoins situé un peu plus tardivement «entre la fin du IVe et le début du Ve s.» du fait de la proportion relativement importante de céramique à pisolithes (Buffat 1994, 47).

- claire B/luisante : 7 fr. dont 1 bord de bol Lamb. 1/3.
- commune claire engobée : 3 fr. dont 1 bord de plat CL-ENG C2 (n°1) et 1 bord de plat CL-ENG C4.
- commune oxydante micacée/ à engobe micacé : 24 fr. dont 1 bord de d'urne COM-EM A3 (n°3) et 2 bords de marmites COM-EM B2 (n°2).
- commune kaolinitique à cuisson réductrice : 10 fr. dont 2 bords indéterminés.
- commune à pisolithes à cuisson oxydante : 10 fr. dont 1 bord d'urne PISO A3 (n°4), 2 bords d'urnes PISO A14 (n°5, 6) et 2 bords de marmites PISO B5b (n°7).
- amphore africaine : 18 fr. dont 1 bord de type Keay XXV (n°8).
- amphore gauloise à pâte sableuse : 4 fr.
- amphore orientale : 2 fr.

IV. L'HABITAT

L'habitat voisin des structures fouillées est implanté sur le versant nord du petit relief des «Grés» (fig. 2). Il se développe globalement au sud-ouest de la parcelle AM 258, sur un terrain en pente douce. Cette situation lui permet de dominer toute la partie sud de la plaine tresquoise, actuellement occupée en majorité par les vignes. L'extension du site est limitée au sud par la présence d'un long mur de terrasse qui sépare la parcelle AM 258 des parcelles AM 143, 259, 180. Une petite concentration de mobilier antique, située au nord de la parcelle AM 143, atteste un timide développement du site au-delà de ce mur de terrasse.

Le site d'Aubarnes est connu depuis plusieurs décennies. De nombreuses découvertes anciennes, recensées par M. Cointat dans son ouvrage «*Tresques à l'époque gallo-romaine*», y ont été effectuées : une tombe à incinération, approximativement datée du Ier ou du IIe s. (Cointat, 1989, 23 ; Etude en cours H. Pe-

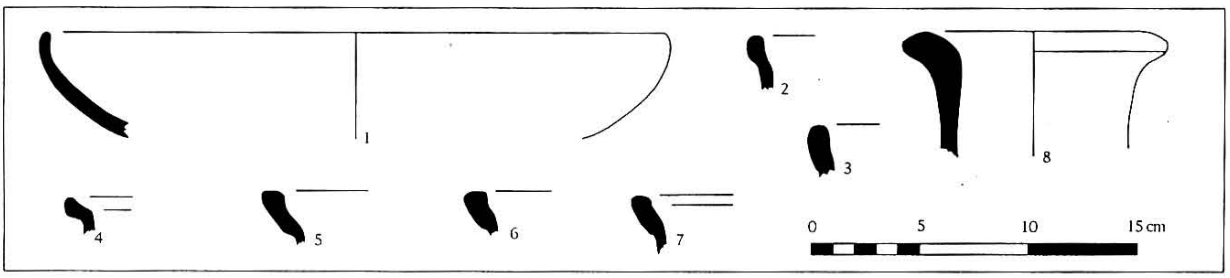

Fig. 8 — Dépotoir d'Aubarnes (mobilier de prospection). 1 : claire engobée ; 2-3 : commune oxydante micacée/à engobe micacée ; 4-7 : commune à pisolithes ; 8 : amphore africaine.

titot), un sarcophage «mérovingien» (*Ibid.*, 23), une intaille d'agate, datée du IIe s. (*Ibid.*, 23), un chapiteau (*Ibid.*, 33) et un autel domestique dédié aux dieux lares (*Ibid.*, 32). M. Cointat signale également qu'une chapelle inédite («*St-Laurent d'Aubarne*») est mentionnée dans les archives du XVIe s. Nous n'avons cependant pu vérifier l'existence de cet édifice sur le terrain.

C'est en janvier 1992, que l'habitat gallo-romain d'Aubarnes a fait pour la première fois l'objet d'une étude méthodique, dans le cadre du programme de prospection inventaire «Vallée de la Tave»[8] (Petitot, 1992, n° de site : TR21). La prospection a consisté en un ramassage systématique des indices archéologiques, un rang de vignes sur deux. L'emprise des *artefacts* (céramique, *tegula*, *dolium*, blocs calcaires) s'est avérée assez réduite : environ 3000 m². Les premiers éléments incitaient à classer le site dans la catégorie des «bâtiments isolés» (*Ibid.*). L'absence d'éléments «luxueux» (marbre) ou thermaux (tubulure, pillette d'hypocauste) de même que la faible superficie du gisement excluaient *a priori* l'hypothèse d'un établissement de type «*villa*». Seule la découverte de quelques tesselles de mosaïque était susceptible de remettre cette première interprétation en question.

En l'état, il reste difficile d'aller plus loin dans l'analyse de l'habitat d'Aubarnes. Trop peu d'établissements gallo-romains ont été fouillés dans la région pour proposer une interprétation plus précise. Pourtant, nombreux sont les sites languedociens qui comme celui d'Aubarnes présentent une extension réduite et les signes d'une existence assez modeste. A Tresques, la confrontation entre superficie et niveau de vie des habitats (présence d'équipements thermaux et/ou d'éléments luxueux) révèle que les sites de dimension réduite constituent une catégorie à part entière. En effet, les établissements tresquois ayant livré des vestiges d'installations thermales ont tous une image de surface qui dépasse le demi hectare[9]. A l'inverse, les habitats n'ayant livré aucun élément de ce type sont inférieurs ou égaux à 0,5 ha[10]. Le demi-hectare semble donc constituer, à l'échelle de cette commune, le seuil théorique entre «grands» et «petits» établissements[11]. Mais rattacher chacune de ces deux catégories à des formes d'occupation du sol précises s'avère délicat : il serait tentant d'assimiler les établissements de plus de 0,5 ha à des *villae*, mais l'ambiguïté du terme *villa*, plusieurs fois soulignée (Parodi et *alii*, 1987, 6), interdit un tel classement. De même, les sites inférieurs à 0,5 ha ne se rattachent à aucun modèle précis. Dans le cas de l'établissement d'Aubarnes, faut-il considérer qu'il s'agit déjà d'un petit centre domanial (ferme) ou au contraire d'une métairie dépendante d'un établissement plus important ?

S'il est difficile de conclure sur le statut de l'établissement antique, l'abondant mobilier recueilli en prospection (283 fragments, fig. 9) permet de situer plus clairement la durée d'occupation du site :

- sigillée sud-gauloise : 4 fr.
- claire B/ luisante : 20 fr.
- claire C : 1 bord d'assiette Hayes 50a, datable du IIIe s.
- claire D : 4 fr.
- céramique africaine de cuisine : 3 fr.
- commune claire récente : 2 fr.
- commune claire engobée : 3 fr.

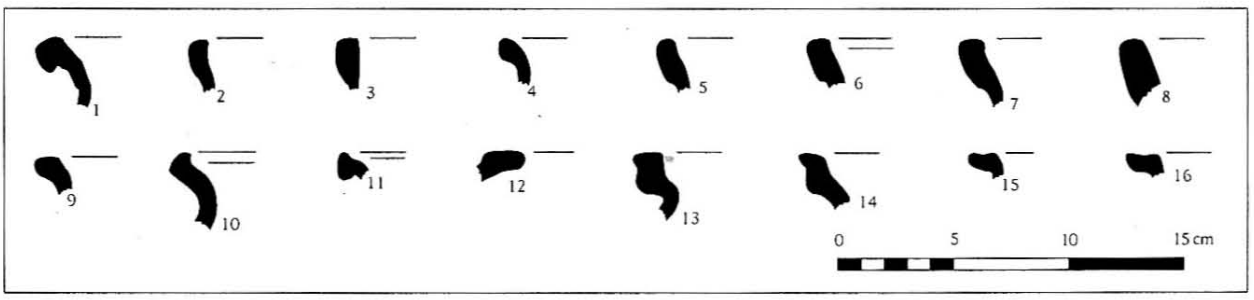

Fig. 9 — Habitat d'Aubarnes. 1-2 : commune oxydante micacée/à engobe micacée ; 3-8 : commune à pisolithes ; 9-16 : commune kaolinitique.

8/ L'équipe de prospection était composée de R. Platon, M. Gomez, P. Pliskine, et H. Petitot

9/ Les Boutes : 9000 m², La Rouveyrolle : 6300 m², Les Grès : 5500 m², Saint-Loup : 42500 m².

10/ Blagnas-est : 2600 m², Famalongue : 1200 m², La Roquette-sud : environ 3000 m², La Taulière : 2720 m2.

11/ Ce premier classement effectué sur un échantillonnage faible doit bien entendu être manipulé avec précaution. Il rend néanmoins compte d'une tendance nette qu'il faut souligner.

- commune oxydante micacée/ à engobe micacé : 28 fr. dont 2 bords de marmites, 1 de type COM-OM B1 (fig. 9, n°1) et 1 de type COM-EM B2 (n°2).

- commune à pisolithes à cuisson oxydante : 17 fr. dont 1 bord d'urne PISO A2 (n°4), 1 bord d'urne PISO A11 (n°3), 5 bords de marmites, dont 2 de type PISO B5a (n°5), 1 de type PISO B5b (n°6), 1 de type B5c (n°7) et 1 de type PISO B5f (n°8). Cet ensemble est datable de la fin du IVe et du Ve s.

- commune kaolinitique à cuisson oxydante ou réductrice : 138 fr. dont 4 bords d'urnes, dont 1 de type KAOL A19 (n°9), 1 de type KAOL A20 (n°10), 1 de type KAOL A23 et 1 de type KAOL A30 (n°11, petit module), ainsi que 3 bords de marmites, dont 1 de type KAOL B24, 1 de type KAOL B25 et 1 de type KAOL B32, et enfin 1 bord de plat, type KAOL C8. Ces formes se rattachent au Ve et au VIe s. Quelques formes médiévales ont été distinguées : 1 bord Cathma 3, 2 Cathma 5d (n°15,16), 2 Cathma 7b (n°13, 14) et 2 Cathma 10b (n°12). Ils se rattachent à une séquence VIIe-XIe siècle. 2 fragments décorés à la molette peuvent leur être associés.

- amphore gauloise à pâte sableuse : 4 fr. dont 1 bord de Gauloise 1.

- amphore gauloise à pâte calcaire : 8 fr.

- amphore de Bétique : 1 fr.

- amphore africaine : 41 fr.

- amphore orientale : 9 fr.

V. PÉRIODE D'OCCUPATION PROPOSÉE

L'analyse de ce mobilier met en évidence une longue occupation qu'il faut situer entre les IIe et VIIe siècles. Si la présence humaine est attestée dès le Haut-Empire, son importance durant cette période est difficilement quantifiable. Cette époque n'est représentée que par un matériel parcimonieux (quelques tessons de sigillée et d'amphore gauloise). Ces niveaux anciens n'ont cependant pu être que partiellement touchés par les labours, et se trouvent par conséquent sous-représentés. *A contrario*, la forte proportion de matériel tardo-romain atteste une activité importante durant la fin de l'Antiquité. On ne peut du reste conclure à une expansion du site durant cette période, compte tenu de la faible quantité d'informations dont nous disposons sur l'occupation antérieure. La diminution des signes d'occupation est très nette à partir du VIIe s. Quelques indices (fragments de céramique kaolinitique décorés à la molette, bord de type Cathma 3) suggèrent cependant une «fréquentation» de l'habitat gallo-romain jusqu'aux Xe-XIe s.

VI. CONCLUSIONS

La petite opération menée à Aubarnes a été l'occasion de vérifier la validité des interprétations effectuées lors de la prospection de surface. Elle a permis d'affiner la datation du dépotoir et de mettre au jour des silos de la fin de l'Antiquité, encore rares dans la région. Homogènes, les niveaux fouillés fournissent un «instantané» sur la consommation des céramiques durant l'Antiquité tardive dans le haut Gard rhodanien, et confirment ce qui avait été pressenti sur la diffusion des différentes catégories de céramiques communes, notamment la forte représentation de la céramique oxydante micacée durant la deuxième moitié du IVe siècle (Buffat, 1994, 27). Il semble d'ailleurs que la présence dans la vallée du Rhône d'ateliers produisant ce type de poterie puisse être de plus en plus sérieusement envisagée. Elle représente en effet une part conséquente de la vaisselle commune à partir du IIIe s. sur les *villae* de Mayran, à Saint-Victor-la-Coste (Buffat, 1996), La Ramière à Roquemaure (Barberan, 1997, 211) ainsi que sur la nécropole de la Brèche à Laudun (Feugère et *alii*, 1987). On la retrouve par ailleurs en abondance de l'autre côté du Rhône, à Vaison (Meffre, 1992) Sur chacun de ces sites, la poterie oxydante micacée est présente dans des proportions qui dépassent très largement celles observées sur les gisements héraultais de Lunel-Viel ou Ambrussum (Raynaud, 1986, 58 ; Raynaud, 1990, 223).

Parallèlement à la présentation de la fouille et de ses résultats, nous avons effectué une première analyse de l'habitat voisin, occupé, comme de nombreux autres sites de la vallée de la Tave, depuis le Haut-Empire jusqu'au Haut Moyen-Age. Nous avons vu que classer cet habitat dans une catégorie précise était en l'état de la recherche une entreprise délicate. S'agissait-il d'un petit centre domanial, d'une métairie ?... Il est clair qu'il faut maintenant, dans une région où prospections et fouilles se multiplient, approfondir ces questions de statut des établissements ruraux gallo-romains[12].

BIBLIOGRAPHIE

BARBERAN S. (1997) — Les mobiliers archéologiques : gestion, chronologie du site et essai d'une

12/ La fouille en cours (B. Petitot-Robin) d'un établissement gallo-romain de petite dimension (environ 800 m²), situé à une dizaine de km de Tresques, sur la commune de Cavillargues, nous apportera certainement de nouveaux éléments de réflexion.

approche évolutive de la céramique, *in* : H. Pomarèdes, O. Maufras, H. Petitot, *La Ramière - Roc de Peillet (Roquemaure, Gard), Document Final de Synthèse*, SRA Languedoc-Roussillon, Avril 1997.

BUFFAT L. (1994) — *L'occupation humaine de la commune de Tresques (Gard) durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen-Age*, mém. de Maîtrise, Université Montpellier III, sous la direction de M. le Professeur Chr. Llinas, 1994.

BUFFAT L. (1996) — *Premières observations sur la villa gallo-romaine et médiévale de Mayran à Saint-Victor-la-Coste (Gard)*, mém. de DEA, Université Montpellier III, sous la direction de M. le Professeur Chr. Llinas, 1996.

BUFFAT L., PETITOT H. (à paraître) — Une activité métallurgique tardo-antique sur l'établissement de Mayran (Saint-Victor-la-Coste, Gard), *in* FEUGERE M., SERNEELS V. dir., *La métallurgie antique en Méditerranée nord-occidentale, Actes de la table ronde de Lattes*, M. Mergoil éd., à paraître.

CASA I GENOVER J. (1989) — *L'Olivet d'en Pujol i els Tolegassos*, Centre d'investigations arqueologiques, Girona, Serie monografica, 1989, 209 p.

CATHMA groupe (1993) — Céramiques languedociennes du haut Moyen Age (VIIe-XIe s.), études micro-régionales et essai de synthèse, *Archéo. du Midi Méd.*, 11, 1993, 111-228.

COINTAT M. (1989) — Tresques à l'époque gallo-romaine, *Rhodanie*, hors-série n°5, 1989, 42 p.

DENEAUVE J. (1969) — *Lampes de Carthage*, C.N.R.S., 1969.

FEUGERE M., JOLY J.-P., PELLECUER CH., PEYRE A. (1987) — La nécropole gallo-romaine tardive de la Brèche (Laudun, Gard), *Arch. en Lang.*, 4, 1987, 81-89.

GARCIA D. (1987) — Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'Age du Fer : Les formes de stockage des grains, *R.A.N.*, 20, 1987, 43-98.

HAYES J.W. (1972) — *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.

MEFFRE J.-CL. (1992) — *Vaison et ses campagnes sous le Haut-Empire : essai d'archéologie de l'espace*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1992.

PARODI A., RAYNAUD CL. et ROGER J.-M. (1987) — La Vaunage du IIIe au milieu du XIIe s. Habitat et occupation des sols, *Archéo. du Midi Méd.*, 5, 1987, 3-59.

PETITOT H. (1992) — *Rapport de Prospection-Inventaire programmée «vallée de la Tave»*, déposé au S.R.A., Montpellier, 1992.

PY M. dir (1993) — Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale, *Lattara*, 6, 1993, 624 p.

RAYNAUD CL. (1984) — Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard), les niveaux du Ve s. ap. J.C. sur le chantier central, *D.A.M.*, 7, 1984, 111-119.

RAYNAUD CL. (1986) — Céramiques du début du IIIe s. dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), *Figlina*, 7, 1986, 51-64.

RAYNAUD CL. (1990) — *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.